La maison RIVAGE

Des vacances pour tous, au rythme de chacun

Contact

Pour toute inscription ou pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

02 40 11 90 90

contact@lamaisonrivage.fr

www.lamaisonrivage.fr

Kerguénec, 44350 St Molf





LA BAULE PRESQU'ÎLE DE GUÉRANDE – TOURISME –

Conditions



Ces séjours se réalisent sous condition d'un minimum de 4 familles.
·Un devis est adressé aux familles pour leur permettre de faire des demandes d'aide (Prestation de Compensation, près ce la MDPH, Caisse de retraite ou autres…)
·La Maison Rivage accepte les chèques vacances.
·Après vérification du possible accueil, les vacanciers s'acquittent de 50% du montant du séjour. Le solde doit être versé, au plus tard, deux semaines avant l'arrivée

UNAT Le tourisme au service des hommes et des territoires

ancv



La maison RIVAGE

OTHER WAYS un autre regard sur la différence

Respiration entre parents aidants

Séjour partagé entre des parents et leur enfant, jeune adulte en situation de handicap



Des souvenirs plein la tête



Séjour de répit en famille

Ces séjours visent l'accueil de 5 familles composées des deux parents et de leur enfant porteur d'handicaps complexes.
Ils offrent une nouvelle liberté aux parents rassurés par une prise en charge simultanée de leur enfant.
Ils permettent des temps pour se poser et changer de rythme, des temps d'échanges, de ressourcement, de dépaysement et de détente.
Des activités spécifiques sont proposées aux jeunes adultes, en fonction de leurs envies, de la saison et des opportunités locales favorisant leur inclusion.

Animateurs pour les jeunes



Avec le collaboration de :

Pôle des AIDANTS
Soutien aux aidants de personnes en situation de handicap
Apei Ouest 44

UnisCité



2 séjours de 4 jours/an

Prochain séjour
du 10 au 13 Décembre 2026



Coût estimatif pour 4 jours :
900 €/famille* (2 parents + 1 jeune)
accompagnement global (restauration, hébergement, animations, sorties)
L'adhésion à La Maison Rivage est intégrée au forfait.

***Des aides individuelles sont possibles : MDPH, caisse de retraite**



Coopération entre La Maison Rivage et Other Ways

Complémentaires dans leurs missions, ces deux associations ont signé une convention de coopération pour répondre au besoin de répit des parents, en y apportant un caractère ludique, festif et dépaysant.

- Other Ways est référente des parents de jeunes adultes vivant à leur domicile. Elle assure un lien avec les familles et apporte son éclairage sur le contenu des séjours.
- La Maison Rivage assure l'organisation globale des séjours, tant au niveau de l'hébergement, de la restauration que de l'animation. Elle construit des collaborations avec des services externes.

